

**AVIS AUX PORTEURS
DU FCP « HAUSSMANN PATRIMOINE CONVICTIONS » (ISIN : FR0013311248)**

Paris, le 27 janvier 2021

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts du Fonds Commun de Placement (FCP) « HAUSSMANN PATRIMOINE CONVICTIONS » dont la société de gestion est AURIS GESTION.

Nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-dessous, le détail des changements intervenus.

1. Les changements

Nous vous informons qu'en concertation avec le conseiller HAUSSMANN PATRIMOINE, il a été décidé d'apporter les changements suivants au prospectus du FCP « HAUSSMANN PATRIMOINE CONVICTIONS » :

- Les instruments financiers à terme (fermes ou conditionnels) listés sur un marché réglementé ou organisé, français ou étranger, ou négociés de gré à gré

Le gérant peut recourir à l'utilisation de contrats financiers (i.e. instruments financiers à terme) à terme ferme et conditionnels négociés sur des marchés réglementés et/ou organisés, français et/ou étrangers, et/ou négociés de gré à gré dans la limite d'une fois l'actif net.

Ces contrats financiers peuvent être utilisés à titre de couverture aux risques d'action, de taux et du risque de change (contrats de change à terme).

Ces changements prendront effet le 01 février 2021.

Ces changements n'entraîneront ni frais spécifiques, ni modification de la stratégie ou encore du profil rendement/risque du FCP. Par ailleurs, les frais de fonctionnement et de gestion du FCP restent inchangés.

Cependant, dans l'hypothèse où cette modification ne vous conviendrait pas, nous vous informons que vous avez la possibilité de demander le rachat de vos parts sans frais à compter de la date de réception de cette lettre et ce, durant un mois.

2. Les modifications entraînées par l'opération

- Le profil de risque
 - Modification du profil rendement / risque : **NON**
 - Augmentation du profil rendement / risque : **NON**

- Les frais
 - Augmentation des frais : **NON**

3. Les éléments à ne pas oublier

Nous attirons votre attention sur la nécessité et l'importance de prendre connaissance du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) relatif au FCP « HAUSSMANN PATRIMOINE CONVICTIONS», dont un exemplaire vous sera remis sur simple demande adressée au siège social d'AURIS GESTION. Par ailleurs, nous vous invitons à prendre régulièrement contact avec votre conseiller afin de vous permettre d'apprécier l'opportunité de vos placements.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.



Sébastien GRASSET
Directeur Général Adjoint